



ENSEIGNANTS **AVERTIS**

Le bulletin du programme Enfants avertis, vol. 4 (automne 2009)

Vous avez entre les mains le quatrième numéro d'Enseignants avertis, le bulletin du programme Enfants avertis à destination du personnel enseignant. Ce bulletin vous tiendra au courant des enjeux concernant la sécurité personnelle des enfants, tout en vous informant de l'évolution du programme Enfants avertis.



Passer l'Halloween avec un ami, c'est sécuritaire

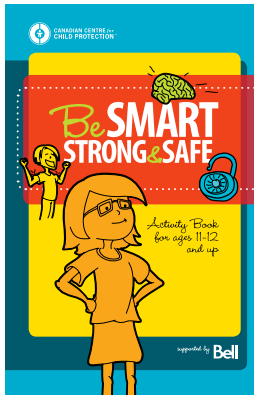
Nouvelle activité pour les élèves de 1^{re} année – Les enfants adorent passer l'Halloween, mais dans l'excitation du moment, ils oublient parfois les règles de sécurité. Juste à temps pour l'Halloween, le programme Enfants avertis du Centre canadien de protection de l'enfance présente **Martin ne sort pas seul à l'Halloween**, un jeu interactif et amusant pour les élèves de 1^{re} année. Fidèle à l'esprit du programme Martin ne sort pas seul, ce nouveau jeu en ligne, qui sera lancé en octobre, vise à inculquer le « principe de la compagnie des amis », mais dans le contexte de l'Halloween.

Le jeu **Martin ne sort pas seul à l'Halloween** enseigne aux enfants à toujours amener un ami accompagnateur avec eux dans leurs sorties, et en particulier à l'Halloween. Tout en s'amusant, les enfants apprendront cette importante règle de sécurité qui réduira considérablement leur vulnérabilité lorsqu'ils passeront l'Halloween.

Dans le jeu **Martin ne sort pas seul à l'Halloween**, les enfants commencent par aider Martin à se choisir un costume d'Halloween. Ensuite, Martin arrive à une maison hantée, et les enfants doivent l'aider à se choisir un ami ou un adulte accompagnateur. En ouvrant les volets de chaque fenêtre, les enfants aident Martin à identifier des adultes de confiance. À travers ce jeu d'association, les enfants apprennent qu'un ami ou un adulte de confiance peut être une maman, un papa, une grand-maman, un grand-papa, une grande sœur, un grand frère, une gardienne ou un gardien. Le jeu apprend aussi aux enfants à distinguer entre un bon accompagnateur pour passer l'Halloween (un adulte de confiance) et un accompagnateur inadéquat (un animal de compagnie ou un ami du même âge).

Toute l'équipe d'Enfants avertis vous souhaite une joyeuse Halloween en toute sécurité!

Intelligence, assurance et prudence : Un nouveau cahier d'activités pour apprendre aux jeunes à se fier à leur instinct



Le tout nouveau cahier d'activités du programme Enfants avertis, intitulé **Intelligence, assurance et prudence**, vise à amener les jeunes 10 ans et plus à se fier à leur instinct et à mesurer sur une « échelle d'inquiétude » leur malaise par rapport à un comportement ou à une situation. Le cahier

d'activités, produit avec l'appui de Bell Canada, sensibilise les jeunes aux abus sexuels qui vont au-delà du simple attouchement.

Noni Classen est directrice du programme Enfants avertis du Centre canadien de protection de l'enfance. « Il est important, explique-t-elle, que les jeunes sachent reconnaître les comportements inacceptables : vous pousser à faire quelque chose que vous ne voulez pas, vous dire des choses qui vous rendent mal à l'aise, vouloir vous photographier en privé, vous dire qu'il n'y a rien de mal avec les attouchements secrets, vous offrir de la drogue ou de l'alcool, ou vous accorder une attention démesurée. Les jeunes doivent

se fier à leur instinct et signaler ce genre de comportement à un adulte de confiance. »

À travers les diverses activités (vrai ou faux, association mot-définition, recomposition de mots et échanges de correspondance de type « Courrier du cœur »), les jeunes apprendront à reconnaître des comportements inacceptables qui ne seraient pas spontanément assimilés à des abus sexuels. Les activités enseigneront aussi aux jeunes qu'il ne faut pas déterminer qu'une personne est dangereuse simplement par son apparence, mais qu'il faut plutôt porter une attention particulière au comportement des gens si l'on veut rester en sécurité. Les activités apprendront également aux jeunes à respecter les limites des autres dans la vie quotidienne.

« L'un des principaux messages, ajoute M^{me} Classen, est de parler à un adulte de confiance lorsque quelque chose vous déroute ou vous rend mal à l'aise. C'est une habileté fondamentale à acquérir. »

Le cahier d'activités indique aux jeunes à qui s'adresser s'ils ont besoin d'aide et présente le service Cyberaide.ca. Il contient aussi un glossaire.

Faire un signalement, ça peut sauver des enfants

Un autre bon coup pour Cyberaide

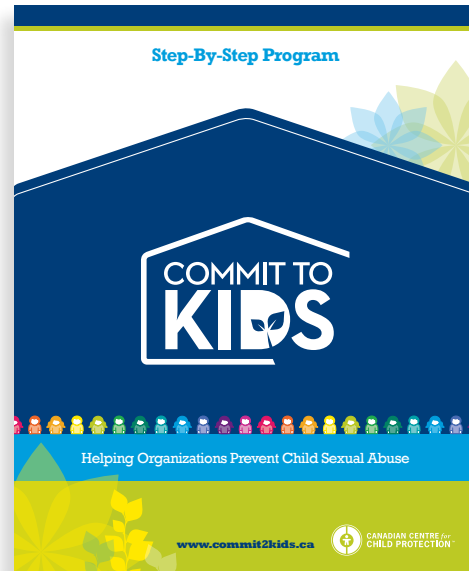
En janvier 2009, la mère d'une fille de 14 ans avait signalé à Cyberaide.ca que sa fille communiquait par messagerie texte avec un individu qui se faisait passer pour un garçon de 15 ans. L'homme cherchait prétendument à convaincre la fille de venir le retrouver à Kingston, à quatre heures de chez elle. La fille avait rencontré le suspect lors d'une séance de rencontres express et comptait s'enfuir avec lui. Après avoir confronté sa fille et examiné les messages texte sur son téléphone cellulaire, la mère signala le tout à Cyberaide.ca, et l'analyste renvoya aussitôt le dossier à la police de Kingston. L'enquête qui suivit mena à l'arrestation d'un homme de 20 ans pour leurre (un chef d'accusation) et manquement à des conditions de probation (quatre chefs d'accusation). L'inculpé venait tout juste d'être mis en liberté après avoir été condamné pour agression physique contre une autre fille qu'il avait connue sur Internet. De plus, il était recherché dans trois provinces pour agression sexuelle et menaces envers une fille qu'il avait connue sur Internet avant d'emménager avec elle.

Le programme **Priorité Jeunesse** sera offert au public cet automne

Au terme d'un essai réussi de six mois au Manitoba, le programme **Priorité jeunesse** du Centre canadien de protection de l'enfance sera offert aux organismes de services à l'enfance cet automne. Ce nouveau programme novateur vise spécialement à prévenir les abus pédosexuels au sein des organismes qui travaillent auprès des enfants.

Les organismes de services à l'enfance sont susceptibles de recruter des travailleurs, travailleuses et bénévoles qui cherchent à côtoyer des enfants à des fins sexuelles ainsi que des adultes qui ont une familiarité excessive avec les enfants. Le Centre canadien de protection de l'enfance s'est associé avec la Province du Manitoba afin d'élargir le cercle de protection de l'enfance en créant le programme **Priorité Jeunesse**. Ce programme novateur est le premier du genre au Canada. Il propose des politiques, des stratégies et une approche méthodique pour réduire les risques d'abus pédosexuels. **Priorité Jeunesse aide les organismes :**

- à prévenir les abus pédosexuels par des mesures de sensibilisation et d'éducation;
- à intervenir pour faire cesser dès possible tout abus qui n'a pas pu être prévenu;
- à évaluer les risques au niveau de ses programmes et de ses services;
- à faire de la sensibilisation sur les abus pédosexuels;
- à apprendre à leur personnel et à leurs bénévoles (qui l'apprendront ensuite aux enfants) à distinguer les comportements acceptables et inacceptables;
- à établir des limites claires en ce qui a trait aux relations des membres du personnel et des bénévoles avec les enfants;
- à concevoir des programmes axés sur la sécurité et la surveillance des enfants;
- à veiller à ce que les allégations d'abus pédosexuels soient traitées avec sensibilité, diligence et efficacité;
- à prendre conscience de leur obligation légale de signaler les abus pédosexuels;
- à se doter d'un code de conduite rigoureux en matière de services à l'enfance.



Le programme **Priorité Jeunesse** comporte :

- un guide méthodique pour les organismes;
- un guide du parent;
- des feuilles de travail et des listes de contrôle;
- un aide-mémoire pour les parents;
- une fiche de signalement;
- des modèles de politiques sur CD;
- des présentations de formation sur CD;
- des présentations et des vidéos de formation;
- des ressources en ligne.

Le bilan de la phase d'essai du programme s'avère extrêmement positif. Les dirigeants et employés participants s'estiment tous mieux outillés pour mieux protéger les enfants qui leur sont confiés.

Le Guide du parent du programme Priorité Jeunesse sera accessible au www.PrioriteJeunesse.ca; les organismes qui souhaiteront commander le matériel du programme pourront s'adresser au Centre canadien de protection de l'enfance, au 1 800 532-9135.



Connaissance des enfants – Groupes consultatifs d'élèves 2008-2009

Tous les mois, le personnel d'Enfants avertis rencontre des groupes consultatifs d'élèves de 4^e, 6^e et 8^e année de diverses écoles de la région de Winnipeg, dont les écoles Stanley Knowles, Lansdowne, Provencher, Varenne, Van Walleghem et Ryerson. Ces consultations nous éclairent sur les activités en ligne et hors ligne des enfants et des adolescents de différents âges ainsi que sur les techniques qu'ils utilisent pour veiller sur leur sécurité.

Durant les consultations, les élèves participent à des remue-méninges sur la technologie et la prévention, à des discussions par graffitis (où les élèves écrivent leurs idées sur des tableaux à feuilles, se déplacent d'un tableau à l'autre, et développent les idées de leurs camarades) et à des sondages anonymes.

Cette année, nous avons constaté que les élèves de 4^e année souhaitent en apprendre davantage sur la sécurité en ligne (en ce qui a trait aux jeux virtuels, par exemple). Les élèves de 6^e année s'intéressaient eux aussi à la sécurité en ligne et voulaient savoir comment assurer leur sécurité sur les sites de socialisation. Ils voulaient aussi en apprendre davantage sur les rapports humains (amitié, fréquentations amoureuses et sexualité). Les élèves de 8^e année (2^e secondaire) voulaient discuter de sexualité et de rapports humains ainsi que de sécurité en ligne.

Voici quelques faits intéressants à propos des de nos groupes consultatifs d'élèves 2008-2009 :

- 90 % des élèves de 4^e année, 89 % des élèves de 6^e année et 88 % des élèves de 8^e année (2^e secondaire) estiment avoir au moins un adulte de confiance à qui parler s'ils éprouvent un malaise par rapport à une situation.

- Mais 52 % des élèves de 4^e année et 46 % des élèves de 6^e année et des élèves de 8^e année (2^e secondaire) ont éprouvé une crainte ou un malaise par rapport à une situation et n'en ont pas parlé à un adulte.
- 92 % des élèves de 4^e année, 88 % des élèves de 6^e année et 88 % des élèves de 8^e année (2^e secondaire) disposent d'un poste Internet à la maison.
- 48 % des élèves de 4^e année, 55 % des élèves de 6^e année et 67 % des élèves de 8^e année (2^e secondaire) ont utilisé une webcam.
- 79 % des élèves de 4^e année et 88 % des élèves de 6^e année savent se servir d'un appareil photo numérique.
- 32 % des élèves de 4^e année, 55 % des élèves de 6^e année et 87 % des élèves de 8^e année (2^e secondaire) savent comment transférer une photo d'un appareil photo numérique à un ordinateur.
- 42 % des élèves de 4^e année, 65 % des élèves de 6^e année et 80 % des élèves de 8^e année (2^e secondaire) ont un compte MSN.
- 42 % des élèves de 4^e année, 56 % des élèves de 6^e année et 59 % des élèves de 8^e année (2^e secondaire) ont une page sur un site de socialisation (Facebook, Nexopia, Friendster, MySpace, etc.).
- 18 % des élèves de 4^e année, 31 % des élèves de 6^e année et 51 % des élèves de 8^e année (2^e secondaire) ont leur propre téléphone cellulaire.
- 34 % des élèves de 4^e année, 36 % des élèves de 6^e année et 36 % des élèves de 8^e année (2^e secondaire) ont vu des photos inappropriées sur Internet.
- 15 % des élèves de 4^e année, 25 % des élèves de 6^e année et 45 % des élèves de 8^e année (2^e secondaire) se sont fait demander leur photo par une personne rencontrée sur Internet.
- 27 % des élèves de 4^e année se sont fait dire des choses inquiétantes ou déplacées par un internaute (dans un jeu, sur MSN, sur Facebook, etc.).
- 75 % des élèves de 4^e année, 94 % des élèves de 6^e année et 92 % des élèves de 8^e année (2^e secondaire) jugent important que les écoles éduquent les élèves à la sécurité.

Pour l'année 2009-2010, nous ajouterons des élèves de 10^e année (4^e secondaire) à nos groupes consultatifs afin de mieux comprendre le comportement internet des jeunes et ce qu'ils font pour assurer leur sécurité.



Rodney Stafford visite le Centre canadien de protection de l'enfance

Rodney Stafford est le père de Victoria « Tori » Stafford, une jeune fille de 8 ans de Woodstock, Ontario, trouvée assassinée après son enlèvement. De passage à Winnipeg dans le cadre de son activité-bénéfice « **Kilometres for Kids** », il s'est rendu au Centre canadien de protection de l'enfance.

Parti de Woodstock à vélo, M. Stafford s'est rendu jusqu'à Edmonton, Alberta (3 453 kilomètres en 45 jours) à la mémoire de sa fille et pour sensibiliser la population à la sécurité des enfants. Les fonds amassés seront entièrement remis à l'organisme Child Find.

Sa tournée pancanadienne a aussi pour but d'apaiser sa peine.

« Il y a des jours où je m'effondre sur mon vélo, confie M. Stafford à la presse. Je me range sur l'accotement et je fonds littéralement en larmes. Mais quand je pense que la tragédie qui est arrivée à ma fille servira peut-être une leçon à tous les enfants du Canada, je me dis que je ne fais pas ce périple pour rien. »



La visite du Centre canadien de protection de l'enfance a permis à M. Stafford de mieux connaître les programmes et services que le Centre met à la disposition de la population canadienne pour lutter contre la violence faite aux enfants. Cette visite lui a également permis de rencontrer le personnel du Centre et de se familiariser davantage avec les programmes Enfants avertis, Priorité Jeunesse, Cyberaide.ca et Child Find Manitoba.

Au terme de son aventure, M. Stafford gravira une montagne du parc national Jasper où il relâchera un ballon violet (la couleur préférée de sa fille) dans le ciel de l'Alberta.



Si vous avez des suggestions pour les prochains numéros d'*Enseignants avertis*, n'hésitez pas à nous contacter



Enfants avertis
615, chemin Academy
Winnipeg (Manitoba) R3N 0E7

Téléphone : 204.945.5735
Sans frais : 1.800.532.9135
Fax : 204.948.2461

Courriel : info@enfantsavertis.ca
Site internet : www.enfantsavertis.ca